



Règles et règlements

Les règles et règlements du Camp Voyageur sont mis en place pour assurer la santé et la sécurité des participants ainsi que pour leur permettre de s’amuser et d’avoir du plaisir.

1. Arrivée et départ

Le transport des campeurs se fera en autobus à partir des points suivants (pour les départs et les retours) :

- Saskatoon
- Regina

Les horaires de départ et d’arrivée vous seront communiqués par courriel. Pour nous assurer de ne pas prendre de retard, il vous est demandé d’arriver au moins 15 minutes avant l’horaire de départ et avant l’heure d’arrivée.

Il y aura une personne en charge du camp qui accompagnera les campeurs dans l’autobus.

Nous vous demandons de prévoir un lunch et/ou une collation pour la route vers le camp.

Si vous souhaitez amener vous-même votre enfant au Camp Voyageur, nous vous demandons de venir entre 15:30 et 17:30 à l’École Mathieu à Gravelbourg (306, 1e avenue Est). Vous devez vous présenter auprès de la coordination du Camp Voyageur au point de rassemblement identifié.

Si vous souhaitez venir chercher votre enfant au Camp Voyageur, nous vous demandons de venir entre 11:00 et 12:00 à l’École Mathieu à Gravelbourg (306, 1e avenue Est). Vous devez vous présenter auprès de la coordination du Camp Voyageur au point de rassemblement identifié.

Remarque:

- Aucun aliment contenant des noix ou des arachides ne devra être pris pour le transport en bus;
- Aucune bouteille en verre ne devra être prise pour le Camp Voyageur incluant le déplacement en autobus.

2. Supervision et discipline

Les participants seront sous la supervision de moniteurs pour toutes les activités, et sous la responsabilité d’un sauveteur-secouriste lors des baignades.

Un ratio de 1 moniteur pour 9 jeunes sera respecté en tout temps.

Tous les membres de l’équipe du Camp Voyageur auront suivi une formation concernant la sécurité des enfants et les premiers soins incluant le RCR. Ils auront également fourni une vérification de leurs antécédents judiciaires.



L'utilisation d'un vocabulaire agressif et inapproprié ne sera pas tolérée. Les parents/tuteurs pourront être contactés au besoin et un renvoi à leurs frais pourra être demandé si la situation ne se règle pas.

L'utilisation d'un téléphone cellulaire, d'un iPod, de jeux vidéo et d'autres appareils électroniques, non nécessaires à la santé du participant, ne sera pas acceptée au camp. Dans le cas contraire les objets seront confisqués.

La nourriture venant de la maison ne sera pas permise au camp. (À l'exception de certaines conditions médicales l'exigeant).

La séparation de la maison peut être difficile à vivre les premiers jours au camp. Pour permettre aux enfants de vivre pleinement cette expérience, les appels ne seront pas permis. En cas de besoin, la coordination du camp vous contactera. Vous pourrez également les contacter au besoin. Chaque jour, à raison de deux fois par jour, des nouvelles des campeurs seront postées sur notre page facebook.

On considère l'âge daté du 31 décembre. Cela pour dire que votre enfant peut être inscrit dans un camp ou l'âge requis sera atteint par le 31 décembre 2019.

Aucune boisson alcoolisée ou drogue ne sera tolérée au camp sous peine de renvoi immédiat aux frais du campeur et de sa famille.

Remarque :

La langue parlée au camp est uniquement le français. Il est donc demandé à chaque participant de se soumettre à cette règle essentielle de vie.

3. Soins médicaux

Tout médicament devra être remis à la coordination du Camp Voyageur avec l'ordonnance incluant la posologie et la fréquence des prises de médicaments.

Aucun médicament autre que ceux fournis avec ordonnance ne sera administré sur une base régulière.

La coordination du Camp Voyageur pourra fournir des médicaments basiques comme du Tylenol, du sirop pour la toux, des désinfectants et des pansements.

Même si nous prenons toutes les précautions raisonnables pour éviter les accidents, cela peut arriver. Si un participant doit recevoir des soins supplémentaires nécessitant une assistance médicale, la coordination du camp fera les arrangements nécessaires et préviendra les parents/tuteurs le plus rapidement possible. Les dépenses additionnelles non couvertes par l'assurance du Camp Voyageur qui résulteront de ces services seront à la charge des parents/tuteurs.

Remarque :

Si les conditions médicales de votre enfant changent entre son inscription et le début du camp, nous vous remercions par avance de nous prévenir.



4. Nourriture

Des repas équilibrés et sans noix ou arachides seront servis aux participants.

Nous vous demandons de ne pas fournir de nourriture ni de boisson pour la durée du camp. Une gourde (bouteille en plastique pouvant être remplie au besoin) sera fournie à chaque participant.

5. Articles à ne pas amener au Camp Voyageur

Il est demandé aux parents de s'assurer qu'aucun de ces objets et articles ne sont amenés au Camp Voyageur :

- Téléphone cellulaire
- Jeux vidéo
- IPod, IPad, lecteur Mp3
- Toute nourriture (sauf pour le trajet en autobus vers le camp)
- Argent de poche
- Canif ou autre objet tranchant
- Bouteille d'eau réutilisable

Ces objets/articles seront immédiatement confisqués aux participants et le personnel contactera les parents/tuteurs.

6. Politique de remboursement

Toutes les annulations doivent être faites par écrit (courrier, courriel ou télécopieur):

- Avant le 31 mai, la totalité des frais d'inscription sera remboursable;
- Avant le 30 juin, la moitié du total des frais d'inscription est remboursable;
- Après le 1er juillet, aucun des frais d'inscription n'est remboursable.

Si un campeur doit quitter le camp avant la fin d'une session ou arriver après le début de la session, aucune partie des frais ne sera remboursée.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

Kymer Zahar

Coordinatrice du Camp Voyageur

coordination.camp@fransaskois.sk.ca

1-800-992-1912

1-306-992-9109

Règles et règlements – Camp Voyageur 2019